

ATTESTATION DE LABELLISATION

Attestation valable du 05/12/2024 au 05/12/2027


Le Comité de Suivi du Label E2C, sur avis favorable
de la Commission Nationale de Labellisation, attribue le label E2C à :

ASSOCIATION ECOLE DE LA 2E CHANCE DU VAL-DE-MARNE

- NDA : 1194076694 -


- N° SIREN : 518226436 -

Organisme gestionnaire de l'E2C Val-de-Marne


Alexandre SCHAJER

Le Président du
Réseau E2C France




Stéphane CORRE

Le Président de l'École
de la 2^e Chance



Qualiopi
processus certifié

■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

*Pour la réalisation "d'actions de formation", telles que définies
à l'article L6313-1 1° sur les sites suivants :*

- Tour Orix - 16 avenue Jean Jaurès - 94600 CHOISY-LE-ROI
- Europarc - 59 rue Auguste Perret - 94000 CRÉTEIL

Réseau des Écoles de la 2^e Chance en France - Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901 - N° SIRET : 478 692 924 00010 - CODE APE : 9499 Z -
32 rue Benjamin Franklin - CS 10175 - 51009 Châlons-en-Champagne Cedex - Tél : 03 26 69 69 70 - Courriel : contact@reseau-e2c.fr

Conformément aux dispositions de l'article D. 214-10 du Code de l'Éducation, le «label École de la 2e Chance» est délivré par le «Réseau E2C France», sur avis de la Commission Nationale de Labellisation, aux établissements et organismes de formation se conformant aux critères définis par le «Cahier des charges pour labelliser une École de la 2e Chance» et le «Guide de labellisation du Réseau E2C France», établis par cette association, sur avis conforme des ministres chargés de l'éducation et de la formation professionnelle. Les structures labellisées s'engagent à respecter le règlement d'usage des marques ainsi que le Règlement Intérieur du Réseau E2C France.